

REDEVANCE INCITATIVE – TARIFS 2021

Sur le territoire de Condé-en-Brie, les usagers contribuent au service déchets de la Communauté d'agglomération par le biais d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

Les tarifs suivants ont été adoptés par le conseil communautaire pour l'année 2021 :

Volume du bac	Part fixe *	Part variable par levée supplémentaire
120 L	206,00 €	10,00 €
180 L	250,00 €	11,50 €
240 L	287,00 €	13,10 €
360 L	408,00 €	18,00 €
660 L	750,00 €	31,00 €
120 L (bac vendange)	30,00 €	10,00 €
240 L (bac vendange)	42,40 €	13,10 €
360 L (bac vendange)	62,00 €	18,00 €
660 L (bac vendange)	114,00 €	31,00 €
120 L (bac manifestation)		10,00 €
240 L (bac manifestation)		13,10 €
360 L (bac manifestation)		18,00 €
660 L (bac manifestation)		31,00 €

* Part fixe comprenant 26 levées pour bacs normaux et 4 levées pour bacs vendanges